



*Toute l'équipe de
Le Défi Gabon vous souhaite
une merveilleuse fête de Noël*

Menaces de troubles à l'ordre public

Le Premier ministre réagit



Espace PME

Une structure
maintenant
opérationnelle p.8





Menaces de troubles à l'ordre public

Le Premier ministre réagit

2

Publié le 21 décembre 2016
www.ledefigabon.com

En plus de la déclaration du gouvernement par le biais du ministre de l'Intérieur, le Premier ministre a réagi en condamnant fermement l'attitude de certains leaders politiques visant à mettre en péril la paix civile et la cohésion nationale. Une réaction qui intervient suite aux propos tenus par Jean Ping au cours d'une rencontre politique avec ses soutiens.

Face à cette attitude qu'il qualifie de dommageable à la construction de l'unité nationale, le chef du gouvernement a rappelé qu'il avait décliné son attachement aux valeurs démocratiques et à l'apaisement en affirmant le 10 novembre dernier, lors de sa déclaration de



politique générale, à l'Assemblée Nationale que : « Si l'idéal de certains était d'en amener d'autres à se battre dans une rue, je voudrais leur dire qu'un idéal de violence est un pauvre idéal »

« La démocratie est et sera le futur du Gabon. C'est notre engagement. C'est notre engagement à tous. Il n'y a pas d'alternative à cela. Pensons aux enjeux qui nous sont très chers et qui sont les nôtres. Un enjeu de progrès économique qui profite à tous. Un enjeu de diversification de nos ressources. Un enjeu d'infrastructures. Un enjeu de paix, de sécurité, d'harmonie chez nous mais, bien au-delà, je pense à notre région africaine », a-t-il poursuivi.

Le Premier ministre qui a également rappelé que le Président de la République a lancé un appel au dialogue et au rassemblement au lendemain de l'élection présidentielle du 27 août dernier avant de souligner que : « Personne n'a besoin de se renier pour se rassembler. La seule exigence, c'est l'amour du Gabon. Nous souhaitons que cette main tendue soit saisie. Le dialogue a été l'arme par laquelle notre pays a vaincu le spectre des crises les plus graves et les plus complexes de notre histoire.

Et Emmanuel Issoze Ngondet de conclure : « Mettons-nous ensemble pour préserver la paix et la stabilité de notre pays. Unissons-nous pour faire bloc contre toutes les menaces, diffuses ou manifestes qui pèsent sur notre cohésion nationale. »

Déclaration du gouvernement

Mesdames et Messieurs,

Suite à la déclaration de Monsieur Jean PING, tenue ce jour 19 décembre 2016 lors de l'ouverture de son « Dialogue National » ; déclaration par laquelle il affirme entre autres je cite : » Ici et devant vous, je confirme que nous sommes parvenus au terme de notre démarche de légitimité républicaine. Désormais, tout peut être envisagé... ». Et de poursuivre : » je dis simplement que la configuration générale laisse la porte ouverte à tous les scénarii. Je dis que plus rien ne nous est interdit ».

Le Gouvernement de la République tient à rappeler les dispositions de la Constitution garantissant à chaque citoyen les droits fondamentaux notamment : La liberté de conscience, de pensée, d'opinion, d'expression, de communication, la libre pratique de la religion ; La liberté d'aller et venir.

L'exercice de toutes ces libertés est cependant conditionné par le respect de l'ordre public.

Aussi, compte tenu de ce qui précède et qui semble être encore une énième défiance à l'autorité de l'Etat et aux règles de la République, le Gouvernement tient à rappeler avec la plus grande fermeté que quiconque sortira de la légalité devra en répondre devant les instances judiciaires.

Le Gabon est un Etat de droit qui ne saurait lasser personne quel que soit son statut, s'aventurer à mettre à mal les institutions de la République et ceux qui les incarnent, de même que le lien et l'équilibre de la Nation.

Le Gouvernement rappelle que le processus électoral est terminé, toutes les voies de recours ont été utilisées et épuisés. Dès lors, le Gouvernement de la République ne saurait ni accepter, les propos irresponsables tenus par des acteurs politiques dont l'inclinaison à la haine et à la violence est devenue la seule motivation de leur engagement.

Le Gouvernement de la République garant de la sécurité des personnes et des biens ne saurait tolérer sous aucun prétexte, des troubles à l'ordre public sur toute l'étendue du territoire national.

Le Gouvernement prend à témoin la Communauté nationale et internationale sur les risques de dérive que de tels propos pourraient entraîner.

Le Gabon, notre pays qui toujours cultivé les idéaux de paix, d'unité et de concorde, ne saurait, par la volonté de quelques individus, entrés dans une ère de haine, de violence et de désunion.

C'est pourquoi, le Gouvernement de la République appelle les uns et les autres à plus de responsabilité et de patriotisme. Mais en toutes circonstances, force doit rester à la loi.

Je vous remercie.

Pour le Gouvernement, Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Hygiène Publique, chargé de la Décentralisation et du Développement Local.

Lambert-Noel MATHA.



Association pour la Liberté et l'Innovation

Soutenir la politique du Président

4

Publié le 20 décembre 2016
www.ledefigabon.com

Des jeunes issus de divers horizons ont décidé de mettre en place une nouvelle association qui va soutenir la politique et la démarche du président Ali Bongo Ondimba. Il s'agit de l'Association pour la liberté et l'innovation (Ali). « La vision du Président mérite le soutien et la solidarité de la jeunesse de ce pays, car c'est cette jeunesse qui sera en grande partie le principal bénéficiaire », soutient un membre du bureau de l'association.

La décision de fonder une nouvelle association a germé dès le lendemain de la violence postélectorale de fin août au Gabon. Les membres fondateurs étaient inquiets de voir une frange de la jeunesse s'impliquer dans des actes de violence et de vandalisme. D'où l'idée de focaliser l'attention de tout un chacun sur les initiatives de développement du pays.

Dans le même temps ils souhaitent impliquer d'une façon ou d'une autre la population dans les actions de

développement socioéconomique. La présidente de l'association, Victoire Amogho, a affirmé à cet effet : « L'échec des politiques et projets de développement provient souvent de cette tendance qu'ont les gouvernements, à penser et à décider à la place de la population sans se référer à son avis. En effet, tenue à l'écart dans les décisions, la population ne se sent pas partie prenante ».

Un autre membre du bureau a spécifié que les « Alistes » vont œuvrer « pour la promotion de la citoyenneté, des droits de l'homme et de la démocratie ». Pour lui, c'est essentiellement ce genre d'initiative qui permettra de favoriser la compréhension mutuelle au sein de la population « dans un souci de liberté d'expression, d'indépendance d'esprit et de paix ».

En outre, il sera surtout question de « soutenir le projet de société du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, tournée vers les populations pour le changeons ensemble », comme l'explique la présidente d'Ali.

Union nationale

Un parti à la dérive

Publié le 23 décembre 2016

www.ledefigabon.com



5

L'affaire Estelle Ondo donne un éclairage nouveau sur les difficultés que rencontre l'Union nationale dans un contexte politique particulier. Pour certains observateurs, le parti est tout simplement en train de sombrer à cause de décisions stupides comme son soutien à Jean Ping.

«Lorsque même qu'il y a eu le courant souverainiste, André Mba Obame ne l'avait pas condamné. Parce que le secrétaire exécutif estimait qu'il fallait une émulation et de la contradiction pour enrichir un parti politique», a lâché dernièrement Estelle Ondo pour fustiger l'attitude des dirigeants du parti et celle du vieux Myboto en particulier.

Le membre du gouvernement n'a pas hésité à traiter ce dernier de dictateur un peu plus d'une semaine après son exclusion de l'Union nationale. Estelle Ondo qui est longuement revenu sur cet épisode, le 21 décembre dernier à Libreville.

«En ce qui concerne toutes les dispositions prévues par mon statut, elles n'ont pas été respectées. Il y a des points sur lesquels on demande l'exclusion à savoir : lorsque le parti a désigné un candidat et que le militant décide d'en voter un autre, il peut être exclu», a-t-elle expliqué.

La désormais ancienne vice-présidente de l'UN qui ne digère pas particulièrement la manière dont on a désigné les membres du conseil de discipline, chargé de statuer sur son cas : «Voilà des gens qui disent défendre l'Etat de droit, se battre pour l'alternance dans notre pays, ne sont même pas capables d'appliquer le droit au sein d'une formation politique».

On sait par ailleurs que plusieurs membres actifs du parti se réunissent régulièrement et dans la discrétion pour réfléchir à la façon de sortir de cette crise dont l'éviction d'Estelle Ondo n'est que la partie visible de l'iceberg. Ces militants redoutent une implosion de leur famille politique dans un avenir très proche.



Ali Bongo Ondimba

« Nous allons réagir »

Publié le 24 décembre 2016
www.ledefigabon.com

6

Le Président de la République, Ali Bongo Ondimba, lors du Sommet extraordinaire des chefs d'Etat de l'Afrique centrale, organisé à l'initiative du Cameroun, a rappelé l'urgence pour les Etats membres de la CEMAC de passer d'une économie de rente pétrolière à une économie diversifiée. Ceci afin de soutenir la croissance et préserver les réserves de change des pays de la sous-région, secoués par une crise économique et sécuritaire.

Le président gabonais s'est également prononcé, au même titre que ses pairs, en faveur de la mise en place d'un programme d'accompagnement sur mesure des Etats membres de la CEMAC par le FMI.

« Nous n'avons pas cessé depuis maintenant quatre mois de subir la baisse des prix des matières premières, et tous ensemble, avec nos partenaires, nous décidons de réagir et nous allons réagir » a-t-il déclaré avant de pour-

suivre que les situations entre les pays ne sont pas forcément les mêmes qu'il faut déboucher sur des programmes qui seront pratiquement sur mesure pour chaque Etat.

Le Gabon est engagé depuis 2009 dans un processus de diversification de son économie porté par l'industrialisation du secteur de la forêt, le développement de projets agro-industriels et miniers ambitieux et la création de nouveaux services à forte valeur ajoutée. Un processus qui a permis au Gabon de maintenir son taux de croissance pour 2016 de près de 3% et de se positionner comme le second moteur de la zone CEMAC.

Ali Bongo Ondimba s'est par ailleurs félicité de la nomination d'un de ses anciens ministres, Désiré Guedon, en qualité de secrétaire général de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) dont le siège se trouve à Yaoundé.

Le sommet a rassemblé, autour de la même table, les présidents des six pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, le ministre français des Finances, Michel Sapin, le président de la commission de la CEMAC, Pierre Moussa, le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Lucas Abaga Ntchama, ainsi que le président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Abbas Mahamat Tolli.

Numérique au Gabon

Vaste programme

Publié le 23 décembre 2016
www.ledefigabon.com



Après deux jours d'échanges intenses, la table ronde de l'économie numérique s'est conclue hier soir par la présentation des conclusions des participants. Faire baisser les coûts d'accès au numérique, favoriser les acteurs nationaux et l'entrepreneuriat sont les principales recommandations qui attendent d'être mises en œuvre.

« Je veux remercier chaleureusement chacun des intervenants pour leur présence et leurs contributions. Grâce à leurs travaux, à leurs réflexions et à leurs idées, nous pourrions positionner notre pays à la pointe de ce secteur d'avenir, créateur d'emplois et de croissance pour tous les Gabonais » a déclaré Alain-Claude Bilie By Nze pour l'occasion.

Le ministre qui a aussi laissé entendre que l'objectif est de faire du Gabon un hub régional de l'économie numérique. Un vaste pro-

gramme qui repose sur l'émergence d'acteurs significatifs dans notre pays, s'appuyant sur des infrastructures de qualité et sur une architecture institutionnelle favorable au développement du secteur.

A cette fin, le gouvernement présentera dès le mois de janvier prochain son projet d'amélioration de l'environnement réglementaire, pour que celui-ci rentre en vigueur dès le mois d'avril prochain et participe à l'émergence du hub régional.

La réalisation des infrastructures progresse également, notamment l'interconnexion avec la zone nord avec le soutien de la Banque mondiale. La connexion de notre réseau national avec celui de la République du Congo ne nécessite plus que la construction de 200 Km de réseau. Suivront ensuite le raccordement aux réseaux de la Guinée Equatoriale et du Cameroun.



Espace PME

Une structure maintenant opérationnelle

Publié le 19 décembre 2016
www.ledefigabon.com



Depuis le début de l'année 2016, le Ministère du Commerce, des PME, de l'Artisanat, du Tourisme et du Développement des Services, dans le cadre de sa politique d'accompagnement des petites et moyennes entreprises, s'est chargé d'aménager un espace au sein de la Direction Générale des PME, entièrement dédié aux entrepreneurs.

Cet espace est aujourd'hui opérationnel et aura pour but de réduire le manque d'accompagnement, d'information, de formation et d'espaces de travail auquel les entrepreneurs font face. Ceci constitue un frein important au développement du tissu économique et donc à la diversification de l'économie.

Dans un environnement où les entreprises locales ont besoin de diversifier leurs sources de revenus et de se structurer pour avoir accès à la commande privée, la mise en place des structures d'accompagnement afin de favoriser le contenu local, à l'instar du secteur des hydrocarbures, est nécessaire.

Quatre pôles majeurs

A savoir que l'Espace PME est constitué de quatre pôles majeurs, offrant des services d'accompagnement aux opérateurs économiques en herbe ou expérimentés, pour tous les secteurs d'activités.

Le comptoir d'information aura pour rôle de fournir un ensemble d'éléments aux opérateurs économiques afin que ceux-ci puissent avoir un interlocuteur au niveau de l'admini-

stration et avoir accès aux informations du marché. Ce comptoir guide les utilisateurs vers les administrations dont ils ont besoin et les accompagner au cours de leur parcours administratif.

Le second pôle regroupe les salles de formations/ réunions. Au total, ce sont six salles de formations qui sont disponibles pour les entrepreneurs. Trois salles d'une capacité de 25 personnes chacune, une salle de formation multimédia afin d'initier les entrepreneurs aux outils informatiques et de leur permettre d'effectuer des travaux de recherche, et deux salles dédiées aux formations de petits groupes et aux rencontres B to B.

Le troisième pôle est l'espace réservé à l'AGOA qui est un centre de ressources permettant aux artisans et aux femmes, prioritairement, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'autonomisation des femmes, de bénéficier de formations et de conseils sur la gestion de leurs entreprises, la normalisation, le packaging etc. Il bénéficie d'un accompagnement direct de la part des Etats-Unis par des formateurs spécialisés sur les thématiques liées à l'AGOA.

Il y a enfin le pôle Assistance technique qui propose des formations et des conseils de qualité à nos entrepreneurs. A cet effet, le Ministère sera accompagné par des cabinets nationaux et internationaux, mais aussi par des entrepreneurs gabonais ayant réussi ou des représentants de multinationales implantés au Gabon.